

المملكة المغربية



Royaume du Maroc

## FORUM MINES - RABAT ENTREPRISES 2016

**"Climat & Energie – Quelle Opportunité pour le Maroc ?"**

Rabat, Mercredi 13 Avril 2016

**S.E. Dr. Abdelkader AMARA**

Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau & de l'Environnement

**\*Session d'Ouverture\***

**Monsieur le Directeur de l'Ecole des Mines de Rabat,  
Chers Dirigeants et Représentants d'Entreprises et Sponsors,  
Chers Elèves Ingénieurs,  
Chers Invités,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,**

C'est avec un grand intérêt et un réel plaisir que je procède aujourd'hui à l'ouverture de la 17<sup>ème</sup> édition du Forum Mines – Rabat Entreprises.

Je souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants à ce rendez-vous annuel, et saisis cette occasion pour féliciter, à travers vous, les membres du Comité d'Organisation, l'Association des Elèves Ingénieurs ainsi que le staff pédagogique et administratif de l'Ecole, à leur tête Monsieur le Directeur, pour l'excellente organisation et le choix judicieux du thème, auquel nous sommes tous particulièrement sensibles, et qui cadre parfaitement avec les préoccupations pressantes et majeures que vit notre pays en particulier, et toute la communauté internationale de façon générale.

Ce choix démontre clairement votre profonde implication de contribuer positivement à ce débat mondial autour des enjeux et défis climatiques et énergétiques. Et comme vous le savez, c'est à notre honneur, marocains, que notre pays soit organisateur de la prochaine COP22 à Marrakech, en novembre prochain, où beaucoup d'espoirs sont attendus par la communauté internationale pour rendre opérationnels les nouveaux accords adoptés lors de la dernière COP21 à Paris. **Une COP qui a le mérite d'être nommée « COP de l'Action ».**

Aussi, à l'occasion de la célébration de la journée de la terre le *22 avril prochain*, les Etats-Unis d'Amérique et la Chine, *contribuant collectivement à hauteur de 40% des émissions globales des gaz à effet de serre*, se préparent à être les premiers signataires de l'accord de Paris, nous rapprochant ainsi, après sa ratification, à son entrée en vigueur effective et de manière contraignante. Le seuil minimal étant l'adhésion d'au moins 55 pays contribuant à au moins 55% des GES.

**Mesdames et Messieurs**

Le Maroc, pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre mais très vulnérable aux effets du changement climatique, a pris très tôt ses responsabilités en dessinant progressivement les contours de sa propre vision, tout en se conformant aux mesures entreprises au niveau global. **Nous avons toutes les raisons de nous réjouir d'avoir placé le**

## **développement durable au cœur des priorités de l'action publique.**

En effet, depuis le sommet de la Terre à Rio tenu en 1992, Notre pays fut parmi les premiers à adhérer à la prise de conscience universelle en ratifiant les conventions internationales et en adoptant des programmes d'action nationaux en la matière, **visant tous à allier croissance économique pérenne, changement climatique, développement durable et solidarité sociale.**

Le Maroc a abrité la **COP7 en 2001** qui a connu l'adoption des Accords de Marrakech ayant permis de rendre opérationnel les mécanismes de flexibilité en l'occurrence le Mécanisme de Développement Propre.

Mieux encore, et pour la première fois dans l'histoire constitutionnelle marocaine, la **Constitution de 2011** a consacré le droit au développement durable, reconnaissant l'étroite imbrication entre le droit au développement durable et les droits de l'Homme. Elle confirme également l'engagement de l'Etat Marocain à reconnaître la primauté des accords internationaux en la matière.

La **Loi Cadre 99-12, portant Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable**, a clairement constitué une véritable référence pour les politiques publiques nationales, érigeant le développement durable comme un vrai projet de société et base solide de notre nouveau modèle de développement économique, voulu vert et inclusif.

Le Maroc, à l'instar des pays qui pâtissent comme lui des conséquences des changements climatiques sur leurs équilibres macro-écologiques, soutient le processus de négociation multilatéral, destiné à favoriser la mise en place d'un nouvel ordre climatique international, basé essentiellement sur les principes de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

En tête de ces principes, celui de la responsabilité partagée et différenciée des Etats, fondée sur l'équité et donnant d'abord aux pays en développement, et les moins avancés, le droit de répondre à leurs besoins présents et futurs en matière d'aménagement et de développement socio-économique.

C'est là que s'affirme toute l'importance de l'Appel de Tanger, **signé le 20 septembre dernier par sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu l'Assiste, et le Président Français François Hollande**, et qui

souligne la nécessité d'affronter les changements climatiques d'urgence, et de façon sérieuse, efficace et équitable.

## **Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez pertinemment, l'énergie, surtout dans sa composante « production d'électricité », représente la principale source des émissions gazeuses nocives dans le monde, avec une part moyenne mondiale de 56% du total. D'ailleurs le Maroc n'échappe pas à cette règle.

L'énergie n'a jamais été autant, dans le monde actuel, une thématique au centre de l'inquiétude des gouvernements et, de plus en plus, des opinions publiques en raison d'une réalité marquée par un épuisement que nous savons inévitable du stock des énergies fossiles – pétrole, gaz, charbon – et par le réchauffement de la planète sous l'effet des émissions de gaz à effet de serre.

En 2015, les investissements mondiaux dans les énergies renouvelables ont atteints un nouveau record avec un montant dépassant les 285 Milliards \$US. **Ce qui représente plus que le double des investissements dans de nouvelles installations énergétiques conventionnelles, fonctionnant au gaz ou au charbon, estimés à 130 Milliards \$US.**

Ceci n'a pas empêché que le poids énorme des capacités de production conventionnelle, déjà construites, a fait que ces nouvelles technologies propres n'ont pu représenter qu'un peu plus de 10% de l'électricité mondiale. **Et tout ceci n'a pas pu nous faire éviter l'émission de quelques 1,5 gigatonnes de CO2 en 2015.**

Au Maroc, et sous les Hautes Orientations éclairées de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, le Royaume s'est engagé fermement à concourir à la dé-carbonisation de son économie à travers la mise en place d'une nouvelle **stratégie énergétique nationale**. Celle-ci vise principalement la sécurisation de l'approvisionnement énergétique à travers la diversification des ressources énergétiques, la généralisation de l'accès à l'énergie à des prix abordables, la mobilisation des ressources énergétiques nationales à travers la valorisation du potentiel national des énergies renouvelables et l'intégration du système énergétique national dans son environnement régional. Une stratégie d'efficacité énergétique ciblée vient renforcer l'impact des choix énergétiques opérés.

En effet, le Maroc accorde un intérêt particulier au développement durable à travers sa transition énergétique conciliant entre le développement économique et la lutte contre le changement climatique.

Cette transition connaît aujourd'hui un tournant historique suite à la forte impulsion et remarquable accélération donnée par **SA Majesté le Roi Mohamed VI** dans sa déclaration, lors du Sommet des Chefs d'Etats à la COP21, annonçant la volonté du Royaume du Maroc de porter la part des énergies renouvelables de 42% de puissance installée, *objectif fixé pour 2020*, à 52% à l'horizon 2030.

Ce qui permettra au Maroc, pour la première fois dans son histoire, d'avoir la part de l'électricité produite à partir des sources renouvelables supérieure à celles d'origine fossile. Et, chemin faisant, de répondre à notre demande croissante en énergie et de réduire notre dépendance énergétique basée sur les sources fossiles polluantes et totalement importées.

### **Mesdames et Messieurs,**

Parmi les programmes phares, pour atteindre cet objectif, le Royaume du Maroc prévoit de développer, entre 2016 et 2030, plus de 10.100 MW de capacité additionnelle de production d'électricité de sources renouvelables réparties entre le solaire 4.500 MW, l'éolien 4.200 MW, et l'hydro-électricité 1.300 MW.

Le Maroc a priorisé, dans ses choix technologiques, le développement des centrales solaires CSP, en raison des besoins urgents de son système électrique national, et en même temps pour assurer une meilleure modulation de la puissance appelée grâce à la capacité de stockage.

« **NOOR Ouarzazate 1** », la plus grande centrale CSP au Monde, en a un success story 100% marocain et africain, avec une capacité installée de 160 MW, et qui atteindra à terme une capacité de 580 MW.

Mais nous prévoyons également le développement du photovoltaïque à grande échelle dans le cadre d'une feuille de route que j'ai lancé en 2014 via l'amorçage d'une libéralisation progressive de la MT et de la BT à ces technologies vertes, ainsi que la mise en place d'une série de centrales solaires photovoltaïques de tailles grandes et moyennes avec une capacité totale de plus de 3.400 MW à l'horizon 2030.

Cette nouvelle montée en puissance des énergies renouvelables, voulue par **SA Majesté le Roi Mohamed VI**, offre un cadre favorable pour notre pays pour honorer ses engagements en matière des INDC.

D'ailleurs, nous sommes le 2<sup>ème</sup> pays africain et 3<sup>ème</sup> pays en développement à s'engager à réduire ses émissions de GES avec un objectif de réduction de 32% à l'horizon 2030, soit l'équivalent de 13 millions de tonnes par an.

Une contribution qualifiée d'ambitieuse par plusieurs instances internationales, et qui reflète la volonté ferme de notre pays à contribuer, même modestement, à la lutte contre les changements climatiques.

Aussi, le Maroc vient de franchir un pas de géant par l'élimination totale des subventions publiques aux carburants liquides (Gasoil, Super, Fuel). Cette décision témoigne de la volonté ferme du Maroc d'encourager l'essor d'une économie à bas carbone. Elle a permis également une économie annuelle dans le budget de l'Etat de plus de 3 Milliards \$US, qui profiteront d'ailleurs aux secteurs économiques et sociaux vulnérables.

**Mesdames, Messieurs,**

L'intégration des énergies renouvelables dans le système électrique national nécessite la mobilisation des moyens flexibles de production pour faire face à leur intermittence. Dans ce sens, un plan national pour le développement du gaz naturel liquéfié est en cours de mise en œuvre. C'est une ressource fossile certes, mais elle est largement moins émettrice de GES et plus efficiente énergétiquement que le charbon ou le fuel.

Son développement se fera dans une première phase au profit du secteur de production d'électricité (Gas2Power) et par la suite, il sera élargi au secteur de l'industrie (Gas2Industry).

La demande prévisionnelle du Maroc en gaz naturel à l'horizon 2025 est ainsi estimée à 5 Bcm, dont **70% sera mobilisée à la production de l'électricité** avec la réalisation, entre 2020 et 2030, de 4.800 MW additionnels en centrales à cycles combinés; **les 30% seront absorbées par les opérateurs industriels**. Le coût global pour la réalisation de ce mégaprojet est évalué à environ 4,6 Milliards \$US.

**La concrétisation de l'ensemble de ces projets devrait permettre de réduire notre facture énergétique, ainsi que notre dépendance énergétique d'environ 14 points pour s'établir à 84% à l'horizon 2025.**

Notre transition énergétique, **Mesdames et Messieurs**, est une décision stratégique aux enjeux importants.

Ils sont bien évidemment politiques, puisqu'il s'agit d'arriver à une plus grande autonomie énergétique de notre pays et d'assurer un développement équilibré à l'ensemble de ses régions.

Ils sont également économiques, car notre pays vise à assurer une croissance économique forte, durable et inclusive, bénéficiant à tous ses concitoyens.

Les enjeux sont aussi sociaux, car il s'agit de généraliser l'accès à l'énergie et d'en maîtriser le coût afin que le citoyen marocain soit le moins affecté par les éventuelles augmentations des prix.

Ils sont également environnementaux puisque notre démarche ambitionne de placer notre pays à l'avant-garde de la préservation de l'environnement et de la lutte contre les effets des changements climatiques.

Et nous œuvrons inlassablement pour que l'élan que manifeste notre pays à l'égard des énergies renouvelables particulièrement trouve échos chez nos pays voisins via un renforcement de l'intégration régionale des marchés électriques. Ce qui permettrait l'élargissement de la base industrielle correspondante, et par voie de conséquence, la réduction des coûts d'investissements des prochains projets.

Une autre priorité est jugée majeure pour réduire notre vulnérabilité. Il s'agit d'intensifier les politiques et la promotion de **l'efficacité énergétique**. Certes, nous consommons, de plus en plus, mais il est indispensable de se préoccuper de la maîtrise de la demande et de consommer mieux.

Elle constitue l'un des piliers importants de notre stratégie énergétique. Les actions y afférentes ciblent les principaux secteurs consommateurs d'énergie, notamment l'industrie, le transport et le bâtiment et devront se déployer sous forme de mesures incitatives et d'actions d'éducation et de sensibilisation.

Elles réservent également une place de choix à nos villes, tant nouvelles qu'anciennes, afin d'assurer de manière intégrée et concertée un développement urbain durable.

**Mesdames et Messieurs,**

Au-delà de la contribution à la satisfaction de ses besoins énergétiques futurs, le Royaume du Maroc vise à travers ses programmes ambitieux d'énergies renouvelables, la maîtrise des technologies de valorisation des

ressources énergétiques renouvelables et d'être à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique.

A cette fin, le Maroc a entrepris la réalisation d'un programme de création d'Instituts de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (IFMEREE), dont le premier est déjà opérationnel à Oujda. Le deuxième Institut ouvrira ses portes à Tanger en 2017.

L'infrastructure R&D au Maroc a été également renforcée par la création de l'Institut de Recherche (IRESEN) et par la réalisation du complexe « **Green Energy Park** », d'une superficie de 8 hectares dont 3.500 m<sup>2</sup> de laboratoires de pointe et plusieurs plateformes de test et de projets pilotes ainsi que par la mise en place d'un cluster solaire en tant que plateforme réunissant ensemble professionnels, chercheurs et entreprises.

**Mesdames, Messieurs,**

Notre capacité à relever le défi du développement durable est strictement liée à notre capacité à adopter des politiques énergétiques innovantes permettant à la fois une meilleure compétitivité économique et un mix énergétique équilibré de qualité, tout en maîtrisant l'impact de ces choix sur l'environnement.

Le nouveau Cap fixé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'horizon 2030 permettra au Royaume du Maroc de se hisser dans le domaine des renouvelables, en capitalisant sur son expérience et son savoir-faire qui sont en train de se mettre en place, et aspirera, en toute légitimité, de devenir un modèle à l'international puisqu'il l'a déjà à l'échelle régionale et continentale.

Nous sommes convaincus que le secteur privé, fort de sa puissance financière et de son penchant pour l'innovation, a un rôle déterminant à jouer dans la construction d'un futur écologique, et à même de saisir les opportunités de financement et de coopération internationale existants afin de bénéficier des mécanismes de transfert de technologies et des financements offerts dans le cadre de l'adaptation au changement climatique.

Je suis persuadé que ce Forum, grâce à la qualité des personnes qui y participent, aux sujets qui seront exposés et à la volonté sincère qui nous anime tous, sera couronné par l'adoption des recommandations et de propositions constructives, lesquelles, j'en suis convaincu, seront d'un intérêt certain et que le Ministère, en particulier, veillera à en tirer le meilleur profit.



J'aimerais conclure cette intervention en réitérant mes félicitations aux organisateurs et en vous exprimant mes sincères vœux de réussite.

**Merci.**